

**Défendre l'application de la loi Egalim dans toute la filière laitière
pour revaloriser le prix du lait**

NOTRE COMBAT

Depuis la promulgation de la loi EGAlim à la suite des Etats Généraux de l'Alimentation, la FNPL s'est mobilisée au sein de l'interprofession pour que soit reconnu un indicateur de prix de revient. Pour la première fois en 2019, le CNIEL a donc publié de manière officielle cet indicateur qui s'élève à 384€/1000 (indicateur 2019, zone de plaine).

Rien ne doit maintenant s'opposer à son intégration dans les formules de prix des contrats laitiers, comme prévu par la loi EGAlim.

DES RÉSULTATS, DES SOLUTIONS

Grâce au travail mené avec les organisations de producteurs, cet indicateur coût de revient a été intégré en partie dans les formules de prix de la plupart des groupes privés. Malheureusement les coopératives restent les grandes absentes de ces EGA, car à ce jour très peu ont intégré ce coût de revient dans leurs contrats.

NOS OBJECTIFS

- Continuer le combat initié par les EGA afin d'obtenir un prix du lait en adéquation avec les coûts de production des éleveurs de façon à assurer le renouvellement des générations
- Poursuivre les pressions exercées sur les coopératives afin qu'elles aussi intègrent le coût de revient dans les formules de prix

Soutenir nos filières AOP fortement impactées par la crise du COVID-19

NOTRE COMBAT

Les AOP fromagères ont été fortement impactées par la crise sanitaire. La fermeture de la restauration hors foyers et des rayons à la coupe des GMS a entraîné des pertes de marchés allant de 30 à 60% pour nos entreprises cantaliennes. Dès le début du confinement la section laitière s'est fortement mobilisée aux côtés des PME du département afin de les aider à trouver de nouveaux débouchés pour le lait avec un seul objectif : aucun litre de lait ne devait être jeté !

En parallèle au niveau national, l'interprofession a mis en place une aide financière afin de dédommager les éleveurs ayant régulé leurs volumes durant cette période.

DES RÉSULTATS, DES SOLUTIONS

Grâce à la mobilisation et aux efforts de l'ensemble de la filière laitière française et départementale, l'objectif que s'était fixée la section laitière a pu être atteint : aucun producteur n'a eu à jeter son lait !

NOS OBJECTIFS

- Rester mobilisé auprès des éleveurs qui ont vu leur prix du lait fortement impacté
- Eviter un décrochement du prix du lait AOP 2020

Promouvoir le métier d'éleveur laitier

NOTRE COMBAT

La section laitière de la FDSEA du Cantal se mobilise auprès du groupe lait des JA afin de promouvoir le métier d'éleveur laitier. Elle s'est engagée aux côtés de l'interprofession régionale à déployer l'outil d'animation « Le Monde de Lisette » dans les écoles du département

En parallèle, la section laitière s'investit dans des actions liées à l'attractivité du métier et notamment dans les problématiques liées aux astreintes de travail.



DES RÉSULTATS, DES SOLUTIONS

En janvier 2020, la section laitière a organisé en collaboration avec les JA, la Chambre d'Agriculture et Cantal Conseil Élevage une journée « Le travail en élevage laitier : parlons-en ! » au lycée agricole d'Aurillac. L'occasion d'échanger avec les lycéens présents sur les solutions existantes afin de pouvoir avoir plus de temps libre. Bilan de la journée : il reste encore beaucoup de travail à réaliser afin de trouver des réponses concrètes aux attentes de la nouvelle génération en terme d'allègement de l'astreinte et d'amélioration de condition de travail.



NOS OBJECTIFS

- Continuer à communiquer auprès des plus jeunes afin de leur faire découvrir le métier d'éleveur laitier
- Rester mobilisé aux côtés des Jeunes Agriculteurs afin de promouvoir l'élevage laitier
- Poursuivre le travail engagé pour trouver des solutions afin d'améliorer les conditions de travail, notamment sur l'astreinte de la traite